



SOLidarité
HERbignac
BURkina

Herbignac, le 08 Avril 2026

Maison des Associations
Place du Général d'Argencé
44410 HERBIGNAC
<http://solherbu.e-monsite.com>

CONVOCATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Madame, Monsieur, chers(es) amis(es)

Conformément aux articles 8 et 13 des statuts, je vous invite à participer à l'**Assemblée Générale extraordinaire** de l'Association **SOLidarité HERbignac-BURkina**, qui se tiendra :

Samedi 25 avril 2026 à 10 h 30
Cette assemblée fera suite à l'assemblée générale annuelle ordinaire
à Herbignac - salle de la Minoterie (parvis de la Mairie)

L'ordre du jour en sera le suivant :

1. Explications sur la fin d'activité de sol HER-BU
2. Rappel de l'historique depuis 2007
3. Merci aux acteurs, aux adhérents, à la mairie, à la Semus, à l'Asfo/p
4. Vote de la dissolution de notre association
5. Questions diverses
6. Présentation des associations partenaires

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier (voir ci-dessous). En vertu de l'article 6 des statuts, je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer aux votes lors de l'Assemblée Générale.

Bien cordialement.

Les coprésidentes **Claire Paillé** et **Sylvie Gillet** P/O le *secrétaire*, Alain DRÉNO

Lors de cette assemblée générale extraordinaire nous annoncerons notre souhait d'arrêter les activités de l'association Sol HER BU fin Juin 2026.



Mandat

Je, soussigné(e) M./Mme

donne pouvoir à M./Mme

pour me représenter à l'Assemblée Générale extraordinaire du **25 avril 2026** de l'association **SOL HER-BU** afin de délibérer et prendre part aux votes, en mes lieu et place, sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à le signature du mandant :

et du mandataire :